

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 12 juin 2012

# Droits formels / droits réels : améliorer le recours aux droits sociaux des jeunes

## Déclaration du groupe de l'Outre-mer

Le parcours d'insertion des jeunes est devenu aujourd'hui particulièrement long et difficile, voire décourageant. En Outre-mer, la situation est particulièrement préoccupante si l'on en juge uniquement par le taux de chômage des jeunes qui, dans la plupart des collectivités et départements ultramarins, dépasse les 50 % des actifs. La situation est encore plus grave pour les jeunes ayant quitté le cursus scolaire sans diplômes ni acquis scolaire de base, qui ne suivent aucune formation et n'ont pas de perspective d'emploi.

L'avis évoque clairement la multitude des dispositifs existants ainsi que la méconnaissance de ceux-ci par les jeunes. Outre-mer, ces dispositifs sont encore plus nombreux et dispersés du fait des compétences élargies des collectivités territoriales en matière sociale.

Le groupe de l'Outre-mer partage les préconisations visant à mieux coordonner les structures d'information et d'accompagnement aux droits grâce notamment à une meilleure gouvernance territoriale des politiques de jeunesse. Il approuve l'idée que les missions locales deviennent le « guichet unique territorialisé » de la jeunesse. L'instauration d'une porte d'entrée unique à l'information, et surtout l'action de coordonnée de tous les acteurs concernés doit être une priorité. Au niveau national, une meilleure interaction interministérielle est également à rechercher eu égard à la dispersion des moyens, nombreux, mis en œuvres.

Cela dit, le groupe regrette que la section ne se soit pas attachée à procéder à une étude du jeune depuis son entrée dans le système de formation jusqu'à son insertion dans la vie professionnelle et jusqu'à la fin de sa vie afin de mieux identifier les points de rupture.

S'agissant des territoires ultramarins, les défis à relever sont majeurs. Cette jeunesse est la clé du développement futur de ces collectivités et doit ainsi être pleinement accompagnée vers une insertion professionnelle réussie. La brutalité de la transition démographique en Outre-mer fait qu'il y a urgence à agir. Il est évident que notre Assemblée devra, d'ici la fin de la mandature, engager un travail conséquent sur cette question.

Le groupe a voté l'avis.